

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Secrétaire d'Etat

Paris, le

27 AOUT 2019

Nos Réf. : CAB SEB/CR/AG/A-19-052301
Vos Réf. : votre courrier du 22.07.19

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité m'alerter sur les difficultés rencontrées par de nombreuses familles suite au dysfonctionnement constaté lors de la mise en place du nouveau système de gestion du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) en mai 2019.

La mise en œuvre du nouveau circuit de gestion transférant une partie de l'activité assurée précédemment par les Caisses d'allocations familiales (CAF) vers Pajemploi a fonctionné de manière optimale pour 98% des familles. En revanche, des difficultés informatiques sont apparues pour plusieurs milliers de familles empêchant le versement du CMG et déclenchant le prélèvement à tort de cotisations sociales.

Je déplore et je regrette vivement que ces familles connaissent ces difficultés liées à la transition entre l'ancien et le nouveau circuit de gestion du CMG.

J'ai demandé aussitôt à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), à la Caisse centrale de la mutualité agricole (CCMSA), à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et au centre national Pajemploi de se mobiliser. Une première série de corrections informatiques a permis de débloquer fin juillet les droits des deux tiers des familles concernées et de rembourser les cotisations prélevées à tort. A la mi-août, les familles encore affectées par ces difficultés ont retrouvé une situation normale.

Le réseau des CAF a été réactif pour identifier et accompagner les familles concernées au travers de différents dispositifs dont :

-le versement d'acompte sur prestations correspondant au mois de CMG non perçu : 1.300 familles ont bénéficié d'acomptes.

-un accompagnement personnalisé pour les familles en difficulté ainsi que l'attribution de secours financés par l'action sociale des CAF.

Monsieur Michel GAUDRAY
Président
Union des familles laïques
27 rue de la Réunion
75020 PARIS


.../...

La CNAF, la CCMSA, l'ACOSS et le centre national Pajemploi restent mobilisés et vigilants pour que cette réforme soit une réussite en simplifiant les démarches des familles pour bénéficier d'un versement plus rapide du CMG et en permettant le paiement plus rapide du salaire aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile.

Je reste très attentive à l'évolution de la montée en charge de ce nouveau système de gestion du complément de mode garde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christelle DUBOS', with a large, stylized flourish above the name.

Christelle DUBOS